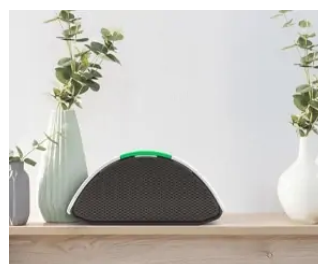


03 29 86 77 77

NOUS CONTACTER

DEMANDE DE DEVIS

▶ NOTRE SITE
E-COMMERCE



20 décembre 2023

AVANCE IMMÉDIATE DE CRÉDIT D'IMPÔT : TOUT SAVOIR SUR CE DISPOSITIF

En septembre 2022, l'URSSAF lance l'Impôt (AICI). C'est un dispositif c

ACCÈS INSTALLATEUR

5 - Conditions

personne tels que la **téléassistance**, sans avoir à attendre l'année suivante. Tour d'horizon de ce service dédié aux particuliers.

LES ATOUTS DE L'AICI

Pour encourager le recours aux **services d'aide à domicile**, il existe en France de nombreuses aides dont le crédit d'impôt de 50%. Les particuliers faisant appel à des services à la personne peuvent en bénéficier, **qu'ils soient imposables ou non**. Pour en profiter, il leur suffit d'indiquer sur leur déclaration de revenus le montant des dépenses liées à ces prestations au cours de l'année précédente, à l'aide de l'attestation fiscale envoyée par le prestataire. Ainsi, le Trésor public procède au paiement d'un acompte de 60% perçu en début d'année, dont le montant est calculé sur la base de la précédente déclaration. Le solde est perçu pendant l'été.

Dès 2022, l'Etat décide d'aller encore plus loin en déployant l'avance immédiate de crédit d'impôt avec l'URSSAF. Ce dispositif possède de nombreux avantages :

Simplifier le remboursement des dépenses ;

Bénéficier immédiatement de l'avantage fiscal sans subir l'avance de trésorerie ;

Améliorer le pouvoir d'achat des ménages ;

Pour les particuliers employeurs : **suivre leurs dépenses en temps réel** ;

Dynamiser l'emploi dans le secteur des services à la personne et lutter contre le travail au noir.

QUELLES SONT LES DÉMARCHES POUR EN BÉNÉFICIER ?

Pour prétendre à l'AICI, il existe 2 possibilités en fonction de la situation du demandeur.

Pour le particulier employeur

Pour les personnes ayant recours à l'**emploi d'un salarié à domicile via le CESU**,
pour de la garde d'enfants de plus de 6 :



ACCÈS INSTALLATEUR

2. Se rendre sur le [site de l'URSSAF](#), rubrique « Mon avantage fiscal » et cliquer sur « Activer le service d'avance immédiate de crédit d'impôt » ;
3. Compléter le formulaire en ayant à portée de main son numéro fiscal qui pourrait être demandé ;
4. En règle générale, le service avance immédiate de crédit d'impôt est validé sous 24h.

Une fois activé, l'URSSAF prélève au particulier employeur seulement la **moitié du montant des salaires et cotisations**.

Pour le client d'un prestataire de services à la personne

L'activation de l'AICI repose en grande partie sur les organismes de services à domicile, comme ceux proposant le [portage de repas](#) :


Avec l'autorisation du bénéficiaire, le prestataire crée son compte auprès de l'URSSAF ;

Le prestataire envoie la facture du montant des prestations à l'URSSAF qui se charge du paiement correspondant au crédit d'impôt ;

Un prélèvement du reste à charge est envoyé sur le compte bancaire du bénéficiaire.

L'avance immédiate de crédit d'impôt étant encore récente, **peu d'organismes le proposent à l'heure actuelle**. Elle se démocratisera dans les années à venir, notamment lorsque les bénéficiaires de l'APA (Allocation personnalisée d'autonomie) et de la PCH (Prestation de compensation du handicap) pourront y prétendre.

LA TÉLÉASSISTANCE POUR BIEN VIEILLIR À DOMICILE

Faisant partie de la liste des services à la personne proposés par l'ADMR, éligibles au crédit d'impôt de 50%, la [tél](#)
MR sécurise les personnes âgées 24h de porter un bip discret sur soi qui perr

ACCÈS INSTALLATEUR

t

agression. Un professionnel analyse rapidement la situation et fait intervenir les secours adaptés.

Pour en savoir plus sur les différentes solutions de téléassistance de Filien ADMR, ses conseillers sont à votre disposition au 03 29 86 77 77 (composez le 5) ou en cliquant sur le bouton ci-dessous.

Contactez-nous

QUAND TOMBE LE CRÉDIT D'IMPÔT ?

A l'heure actuelle, le montant des services à la personne est indiqué sur la déclaration de revenus de l'année qui suit la mise en place des prestations. Ainsi, le crédit d'impôt de 50% est appliqué en 2 temps :

PARTAGER CET ARTICLE

Article précédent

Article suivant



Découvrez
nos solutions



ACCÈS INSTALLATEUR

DÉTECTEUR DE CHUTE

EN SAVOIR PLUS

LA MONTRE D'ASSISTANCE

EN SAVOIR PLUS



ACCÈS INSTALLATEUR

NOTRE GUIDE SUR LE PENDENTIF ALARME

EN SAVOIR PLUS

ARTICLES RÉCENTS

Déshydratation d'une personne âgée : la prévenir et savoir réagir

Mutuelle gratuite pour personnes âgées : pour qui et comment y adhérer ?

Vacances senior à 80 ans : suivez le guide !

Cafés des aidants pour échanger et se soutenir

Acouphènes : causes, définition, prévention et traitement



ACCÈS INSTALLATEUR

S'INSCRIRE À LA NEWSLETTER

Email*

J'accepte de recevoir cette newsletter et je comprends que je peux me désabonner facilement à tout moment.

S'INSCRIRE

Comment devenir dame de compagnie ? Plus qu'un métier, une vocation

Qu'est-ce qu'une dame de compagnie et quel est son rôle au quotidien ? Une dame de compagnie est une présence indispensable au senior. Elle est amicale, rassurante et veille au confort de la personne âgée. La



à domicile de leur proche. Elle est une [...]

LIRE
PLUS

5 octobre 2022

L'andropause, un trouble entraînant une baisse de la testostérone

Définition de l'andropause L'andropause ou « déficit androgénique lié à l'âge » désigne une baisse anormale de sécrétion de testostérone chez l'homme à partir de 45 ans et les symptômes physiologiques associés. Ce trouble est couramment appelé « ménopause masculine ». La testostérone est une hormone sexuelle. Elle joue un rôle important dans le bien-être émotionnel et physique chez [...]

LIRE
PLUS

21 décembre 2022

ACCÈS INSTALLATEUR

Avance immédiate de crédit d'impôt : tout savoir sur ce dispositif

Les atouts de l'AICI Pour encourager le recours aux services d'aide à domicile, il existe en France de nombreuses aides dont le crédit d'impôt de 50%. Les particuliers faisant appel à des services à la personne peuvent en bénéficier, qu'ils soient imposables ou non. Pour en profiter, il leur suffit d'indiquer sur leur déclaration de [...]

LIRE
PLUS

20 décembre 2023



Nos solutions

Pourquoi choisir Filien ADMR

[Domicile Filien Connect](#)

[Qui sommes-nous ?](#)

[Mobile Filien Mobilité](#)

[Notre centre d'écoute](#)

[Domotique Filien Habitat](#)

[Certification NF Service](#)

[Notre comparatif de téléassistance](#)

[Témoignages de collaborateurs](#)

[PTI / DATI Filien Protect](#)

[Témoignages d'abonnés](#)

Infos & Conseils

Le Blog de Filien

[Comment ça marche ?](#)

[Demande de devis](#)

[Aides et tarifs](#)

[Nous contacter](#)

[Aides financières pour le handicap](#)

[Espace presse](#)

[Aidant familial](#)

[Être partenaire](#)

[Maintenance à domicile](#)



[ACCÈS INSTALLATEUR](#)

Informations

05 29 00 11 11

Contactez un conseiller

Coût d'un appel local en France métropolitaine

FILIEN ADMR

7, rue Alfred Sauvy

55430 Belleville-sur-Meuse

[Mentions légales](#) [Règlement du parrainage](#) [CGA téléassistance](#) [CGA téléassistance mobile](#) [Pages du site](#)

Copyright © Filien 2024



ACCÈS INSTALLATEUR